

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 111 (1985)
Heft: 15-16

Artikel: Autorité politique et service forestier
Autor: Martin, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-75648>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Autorité politique et service forestier¹

par Jacques Martin, Gryon

Appartenant d'une part à l'autorité politique et d'autre part au service forestier, je prends de sérieux risques en vous présentant cette conférence. Il est en effet difficile de juger ses pairs avec toute l'objectivité voulue et, dans le cas présent, je dois le faire pour l'une et l'autre des parties en cause. Mais, face à un aréopage de forestiers, aréopage impressionnant autant par ses titres que par sa qualité, j'essaierai très directement, très franchement de définir ce qu'attend aujourd'hui le politicien en général du corps de spécialistes que vous représentez.

Loin de moi l'idée de prétendre transcrire la quintessence de la réflexion politique, variable et évolutive en relation avec certains besoins immédiats. Cependant, ayant eu la chance de participer aux travaux des 3 niveaux de législatifs du pays, commune, canton et Confédération, tout en étant à la fois le syndic d'un exécutif communal, j'ai pu tirer de ces expériences la manière de sentir et d'approcher le problème technique que connaissent les politiciens. La formation scientifique du forestier lui impose un système de réflexion bien défini, basé sur des critères objectifs nettement déterminés; les approches politiques sont d'un autre ordre, influencées par l'introduction dans l'analyse de facteurs émotionnels ou liés directement à des buts poursuivis par la pensée philosophique des partis ou encore des objectifs électoraux à court ou moyen terme.

Il est dès lors admissible de penser que l'ambiguïté, voire une certaine contradiction peuvent se rencontrer dans la pensée et la décision politiques..., ce qui ne devrait pas être le cas des forestiers... en principe!

Selon les bonnes règles inculquées par le «Poly», je devrais vous donner tout d'abord un plan de l'exposé mais, craignant de trop schématiser, je préfère seulement préciser les buts poursuivis, buts en relation directe avec l'objet de ce séminaire. Résumés, ils peuvent s'exprimer de la manière suivante:

- le forestier assume-t-il la mission dévolue par la société?
- est-il formé correctement pour remplir cette mission?
- y a-t-il amélioration possible, d'une part dans la conception et la formation de cette mission, et d'autre part, dans la préparation de l'ingénieur?

Buts ambitieux pour une réflexion qui ne saurait être exhaustive, mais si cette brève approche nous donnait quelques sujets de discussions dans les colloques de cet après-midi, son but serait atteint. Avant d'attaquer le thème principal, j'aimerais aborder deux éléments préliminaires utiles à une meilleure compréhension de mon propos. Tout d'abord, le dépérissement des forêts, catalyseur de la réunion de ce jour. Ce phénomène encore mal connu dans la synergie de ses causes et la complexité de ses effets ne devrait pas obnubiler notre réflexion fondamentale. En effet, sans cette malheureuse catastrophe biologique, les travaux d'aujourd'hui aborderaient ces problèmes de base calmement sans que l'on en ressente l'urgence, que l'on éprouve le doute ou l'inquiétude face à une situation difficilement maîtrisable. Tout être humain, toute société, toute profession doit avoir le courage et la volonté de se remettre en question. Mais, cette analyse profonde doit se faire en toute sérénité si l'on veut qu'elle débouche sur un résultat positif et réaliste.

On parle souvent, trop souvent à mon gré, du fossé séparant Suisse alémanique et Suisse romande. Il y a quelques différences, il faut bien l'admettre, puisque je parle français devant un auditoire cultivant en majorité la langue de Goethe, mais ces différences sont très supportables et améliorent, tout en le rendant plus difficile, l'exercice de notre démocratie. Sur le plan de la relation profonde avec la forêt, les latins en général ont une perception quelque peu différente. Cette perception est influencée par la culture,

le climat, la lumière, l'aspect plus clair des essences. La littérature démontre, au travers des âges, ces différences d'approche qui font considérer la sylve avec tout son mystère profond pour les nordiques, alors que les gens du sud l'utilisent plus ouvertement au sens large du terme. Mais au sud comme au nord, à l'est comme à l'ouest du pays, notre profession a été revêtue par le Parlement, au travers de la loi de 1878, d'une importance toute particulière puisque l'on parle de «la mission du forestier». Terme ambitieux pour des objectifs qui ne le sont pas moins et qui nécessitaient alors la mise en œuvre d'un appareil administratif central, d'une école capable de réaliser une formation de haut niveau et surtout la recherche et la préparation morale d'hommes aptes à conduire cette opération de longue haleine: la reconstitution de la forêt suisse afin de la rendre capable de remplir au mieux ses rôles de protection et de production.

Eh bien, aujourd'hui, en ces temps incertains de remise en question, voire de critiques, il faut le dire et le répéter, ce but a été atteint. Certes, tout n'est pas idéal et parachevé, mais cette mission première, cette mission de base a été remplie. Même au-delà de certains de ses objectifs particuliers, puisque quelques-uns de nos détracteurs nous accusent en cette fin de vingtième siècle d'être trop conservateurs, d'avoir gardé des forêts trop vieilles, un matériel sur pied trop conséquent... de ne pas avoir su rajeunir à temps!

Mais la conduite d'une politique forestière présente un aspect dont ni le commun des mortels, ni les hommes politiques n'ont conscience... c'est la lenteur de la réaction biologique. Un changement de conception en agriculture peut se réaliser en 2 ou 3 ans, le temps de mettre en place un système et de l'appliquer...; en foresterie, ces délais sont à multiplier par un facteur 10, voire 15 pour



¹Exposé présenté lors du séminaire «Dépérissement des forêts et responsabilité du forestier envers la société» (Lenzburg, 9 novembre 1984).

réaliser une opération similaire. Ce facteur imposé par la nature détermine une réflexion puis une prise de décision à très longue échéance rendant le système de conduite difficilement adaptable à l'évolution rapide de la vie moderne.

Cette première approche nous a permis de déterminer que la mission générale du forestier à partir de 1878 et au long des décennies qui suivirent était de reconstituer un capital-forêt capable de remplir sa mission de protection. Mais elle nous montre aussi la difficulté de la conduite d'une politique forestière dépendant de facteurs économiques et politiques évoluant rapidement, par opposition à l'extrême lentement biologique.

Au hasard de l'histoire de ce siècle, je prends deux exemples typiques par leur caractère évolutif d'une part et en parfaite contradiction d'autre part, démontrant le paradoxe que vit quelquefois le forestier.

Ainsi le rendement financier. Cet apport dans les conditions économiques difficiles de la fin du XIX^e siècle avait pour le propriétaire public ou privé une grande importance. L'augmentation du niveau de vie, un travail pour tous, des recettes supplémentaires ont ramené l'apport financier de la forêt à un niveau plus modeste... mais cette notion prioritaire de 1920 a déterminé des options qui portent aujourd'hui leurs fruits... et tombent en contradiction avec la forêt de délasserment, la forêt sociale. Cette ouverture de la forêt à une nouvelle fonction, nécessitée autant par le système de vie que par l'augmentation et la concentration urbaine des populations, a des conséquences plus sérieuses qu'il n'y paraît au premier abord. Cet engouement du citadin pour des boisés qu'il a longtemps négligés témoigne de la même démarche fondamentale que celle des écologistes découvrant brusquement nos forêts avec tous leurs défauts sylvicoles, défauts imputables aux forestiers ! Ces forestiers, qui pendant de nombreuses années furent pratiquement les seuls défenseurs d'une nature ignorée par une grande partie de la population !

Si la politique forestière est difficile à négocier, il faut bien admettre que la tâche générale du politicien n'est pas facile à assumer.

Comme tout être humain, du moins dans les pays occidentaux, le politicien est soumis à un système de vie affolant, dépassant toute réalité biologique. La complexité et le nombre des problèmes qu'il doit résoudre l'obligent de plus en plus à consulter rapidement... et consulter aujourd'hui c'est d'abord s'informer par la presse, qu'elle soit écrite, parlée ou télévisée. Les experts, les spécialistes n'ont plus le même impact direct, c'est important pour nous ; ils interviennent encore mais souvent au deuxième degré, leur réflexion étant traduite plus ou moins bien par un journaliste. Cette rapide démonstration m'amène à dire,

chacun d'entre nous en a fait l'expérience, que la presse a de plus en plus de pouvoir et, que souvent hélas, ce pouvoir est mal utilisé ; souvent aussi, il faut le reconnaître, la presse est mal informée. Soumis en outre au climat idéologique de son parti et surtout aux contraintes électorales trop souvent renouvelées, le politicien doit tenir compte de l'opinion publique... dont les mass media se rendent souvent imparfaitement ou fragmentairement les porte-paroles.

Quels sont dans ce contexte les apports du forestier au politicien ? Tout d'abord et d'une manière générale, c'est l'analyse technique d'un problème avec en conclusion un faisceau de solutions intégrables dans un système de politique globale. On ne saurait oublier que l'expert ne peut que proposer les solutions qu'il juge possibles techniquement, abordant simplement leur impact sur d'autres plans. Il appartient à l'homme politique de juger ce qui, en relation avec l'ensemble de la gestion du pays, est possible momentanément ou à long terme. Cette décision politique, souvent difficile à négocier, est soumise à tous les aléas de la démocratie partisane.

Dès lors, dans ce contexte analysé rapidement, comment situer le forestier d'aujourd'hui, comment surtout redéfinir sa mission et le rôle qu'il doit jouer pour l'avenir de la forêt dans la société ? Remis en question par un traitement sylvicole trop axé vers le rendement, critiqué pour une gestion trop laxiste, génératrice de tous les maux du dépérissement, perdant de son influence traditionnelle auprès des exécutifs de l'ensemble du pays, le forestier moderne est-il devenu l'archétype d'une race en voie d'extinction ? Avant de l'affirmer, il me semble utile d'examiner l'évolution de son rôle dans le contexte communautaire.

Les premiers ingénieurs forestiers devenus par la force des choses des inspecteurs formés dans les hautes écoles européennes, puis suisses, ont joué dans les grandes options de reconstitution un rôle politique et technique remarquable et reconnu par l'histoire. L'évolution et la multiplication des tâches, l'orientation de la société vers un matérialisme forcené ont modifié petit à petit ce rôle, le ramenant d'un niveau créatif vers un niveau plus administratif...

Ce changement fondamental dans l'esprit profond des devoirs à accomplir est peut-être une des raisons amenant un recrutement différencié... une partie des forestiers d'aujourd'hui recherchant un certain ronron administratif, une partie étant attirée par l'image du retour de l'homme à la nature... une partie enfin, la plus importante j'ose encore l'espérer, entreprenant cette formation par vocation ! Cette vocation profonde, inspirée autant par l'avenir de la forêt que celui des hommes doit déborder sur une certaine image de la politique, doit aller au-delà du problème purement technique.

C'est le gage d'une action efficace à long terme et admise par la société.

Analysant plus précisément, sans vouloir ou pouvoir donner une réponse à toutes les questions posées, on pourrait admettre que le forestier a peut-être mal répondu aux vœux, aux besoins, aux options d'une société, d'un Etat ! Son isolement dans un arrondissement où il est — et souvent tient à rester — le seul spécialiste, le seul conseiller, le coupe souvent de l'école, de la recherche, en un mot, de l'évolution. Son statut de fonctionnaire, positif pour l'ensemble de l'analyse peut être négatif sur le plan de la concurrence et de la remise en question. Il lui est souvent difficile dans ces conditions de sentir, de voir, de pouvoir influencer, marquer des décisions qui petit à petit lui échappent. Une brève expérience de praticien m'a démontré d'une manière très claire que les références légales ont un certain poids dans l'action, mais action souvent restrictive alors que l'engagement personnel, la persuasion débouchent sur des réalisations positives favorables à la forêt dans un contexte général.

Le dépérissement des forêts, catalyseur de cette réflexion, ne doit pas masquer l'évolution fondamentale du rôle du forestier. Rôle remis en question dans une société qui elle-même se cherche sans trouver de solution au mal profond qui la ronge. Comment, dans l'ambiguïté des buts poursuivis par les hommes de cette fin de vingtième siècle où, d'un côté, une majorité de la population recherche dans le matérialisme le plus pur la réalisation de buts immédiats, alors qu'une minorité consciente du danger représenté par cette option artificielle veut un retour vers la nature ? Comment définir précisément le rôle du forestier ? Alors que les uns lui reprochent de ne pouvoir rouler à 130 km/h sur l'autoroute et les autres de construire des chemins et d'enrésiner les forêts !

Cette ambiguïté, le monde politique la ressent profondément et, pour lui aussi, le dépérissement des forêts a été un choc brutal. Choc qui, pour le moment, l'empêche de prendre des mesures cohérentes et de définir des options à long terme ! L'avenir de la profession, (car tout constat doit déboucher sur une prospective), dépend, à mon avis, essentiellement des forestiers. La révision de la loi forestière fédérale aura certainement une influence sur l'avenir de la forêt ; elle permettra de redéfinir certains buts fondamentaux, d'améliorer et de moderniser certaines conceptions dépassées. Pourtant, cette révision présente des dangers : je pense à la remise en question d'options de base comme la défense de l'aire forestière, ainsi que d'autres règles qui nous semblent aujourd'hui immuables. Le forestier n'est plus seul dans son jardin, il doit composer, justifier son action passée, essayer de déterminer son action future. Or, toute réflexion prospective est par

définition un exercice de doute et de critique puisqu'elle examine et évalue de multiples incertitudes...

Dès lors, je n'aurai pas l'outrecuidance de vous donner des solutions, mais me bornerai volontairement dans cette conclusion à résumer quelques-unes des possibilités s'offrant aux forestiers pour, si possible, reprendre le gouvernail... en déterminant des buts à longue échéance.

Deux choix d'action sont possibles

- d'abord attendre, subir les événements, recevoir des ordres sans participer à la décision, en admettant que notre rôle perdra de son importance au profit d'autres professions;
- ou alors, provoquer, monter aux barricades (utilisation du phénomène des pluies acides), alerter l'opinion par l'intermédiaire des médias... au ris-

que absolument réaliste de perdre rapidement toute crédibilité en cas de non-confirmation des thèses soutenues.

L'une et l'autre de ces solutions extrêmes ne me satisfont pas. Je vois une solution de compromis, un moyen terme qui devrait déboucher sur les réflexions suivantes, et surtout sur les discussions des groupes du séminaire :

1. redéfinition de la mission dans un cadre évolutif avec l'imagination exerçant sans cesse de multiples avenir;
2. intégration de tous les milieux forestiers à cette recherche d'identité, je pense au praticien, aux écoles, à l'institut de recherches, à l'Office fédéral des forêts;
3. adaptation de ces conclusions à nos programmes d'études en donnant à nos diplômés une formation polyvalente de haut niveau;

4. prise de conscience (urgente) de la situation actuelle, qui fait de nous des accusés, et réaction par une information tous azimuts, y compris et surtout le monde politique, sans dramatiser;
5. rétablissement de nos relations avec l'élément dirigeant du pays en concluant (peut-être) des alliances avec certains groupes d'influence.

Je suis optimiste de nature. J'espère dès lors que nous trouverons des solutions.

Adresse de l'auteur :

Jacques Martin
Ing. forestier SIA
Conseiller national
Baraka
1882 Gryon

Actualité

Le stockage d'énergie

9^e Journée d'étude de l'ASPEN

L'Association suisse des universitaires postgradués en énergie (ASPEN), dont le siège est à Lausanne, a tenu le 14 juin 1985 au Casino de Montbenon sa 9^e journée d'étude. Le thème choisi portait sur le stockage d'énergie. De tout évidence pour un pays tel que la Suisse, pauvre en matières premières énergétiques, le stockage de celles-ci revêt une importance capitale. Il permet d'équilibrer la demande et l'offre, ainsi que d'assurer un approvisionnement sûr et adéquat. Tous les aspects du stockage ont été développés au cours des dix conférences proposées aux 200 participants.

Dans son discours d'ouverture de cette journée d'étude, le président de l'ASPEN, M. Georgel Visdei, a rappelé la vocation de l'association : informer objectivement le public d'une façon claire et adaptée, maintenir dans la communauté scientifique des experts en énergie un esprit d'ouverture afin de promouvoir l'information. Les journées d'étude constituent des rencontres bisannuelles réunissant les membres de l'association et les représentants des pouvoirs publics, de l'industrie et de l'enseignement, intéressés aux problèmes de l'énergie. Il a ensuite introduit le thème des conférences en faisant remarquer que les techniques de stockage de l'énergie nécessitent des moyens technologiques de plus en plus sophistiqués impliquant le renforcement de la recherche en ce domaine.

A ce sujet, M. G. Schriber, chef de la section de recherche énergétique de l'Office fédéral de l'énergie, a rappelé la volonté du Conseil fédéral d'augmenter substantiellement les moyens mis à disposition de la recherche

appliquée. Il a précisé que les sommes consacrées au stockage thermo et photochimique ainsi que sous la forme de stockage saisonnier de la chaleur, aujourd'hui de 4,3 millions de francs, seront augmentées d'un facteur de 3 d'ici la prochaine décennie.

Les techniques de stockage ont été ensuite passées en revue, faisant le point de la situation actuelle tant au point de vue recherche que réalisations : la conversion de l'énergie solaire en énergie chimique par photodissociation de l'eau en hydrogène et oxygène (prof. M. Graetzel), les réalisations et les problèmes liés au stockage thermique par chaleur latente (prof. P. Javet), le stockage souterrain — projet SPEOS — (B. Saugy), le stockage du charbon (J.-P. Pignat), des produits pétroliers (P. Lehmann) et du combustible nucléaire (J. L. Pfäeffli), le stockage d'énergie dans les ouvrages hydroélectriques (J.-L. Savary et S. Birstein) et pour terminer, la comparaison économique de différentes formes de stockage journaliers, saisonniers et stratégiques (prof. J.-J. Morf).

En parallèle à cette manifestation, l'ASPEN offrait au grand public son 7^e festival du film pour l'énergie. Une quinzaine de films provenant de plusieurs pays : France, Grande-Bretagne, Canada, Etats-Unis, RFA et Suisse, évoquant les divers aspects de l'énergie, de l'atome à l'usine marémotrice en passant par une approche sociologique homme-énergie-histoire, avaient été projetés dans la salle du Cinématographe de la Cinémathèque suisse.

Projets futurs : la réalisation d'un film sur l'énergie... deux scénarios sont déjà prêts ; l'organisation d'une exposition sur les « quatre énergies principales » qui occupera cet automne le Forum de la ville de Lausanne ; l'inauguration officielle de la salle de cinéma ASPEN, place de la Palud, déjà fonctionnelle depuis septembre 1984 et, le premier

Festival international du film documentaire sur l'énergie créé par l'ASPEN et qui se tiendra en novembre 1985 à Lausanne. Plusieurs personnalités du cinéma et de la vie économique lausannoise prêteront leur concours à cette manifestation en ayant accepté de faire partie du comité de patronage et du jury.

Par ce biais, l'ASPEN continuera son œuvre d'animateur de la vie culturelle et scientifique de la capitale vaudoise.

Cinq ordinateurs personnels IBM pour l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

IBM Suisse a fait présent de cinq ordinateurs personnels au Département d'électrotechnique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Ils ont été remis le 13 mai dernier au professeur Bernard Vittoz, président de l'EPFL, par M. Max Steinebrunner, membre de la direction d'IBM Suisse. Ce don est fait dans le cadre d'un programme d'IBM prévoyant la remise d'ordinateurs personnels à des écoles supérieures de la plupart des cantons suisses. Près de 180 machines, d'une valeur dépassant 2,5 millions de francs, ont déjà été remises à ce jour, dont 50 à nos universités et écoles polytechniques. Les 25 autres centres d'enseignement qui en bénéficient : gymnases, écoles normales, écoles de commerce..., ont été choisis par les autorités scolaires cantonales concernées. Le but de ce programme est de promouvoir la formation informatique, des élèves comme des professeurs, aux différents niveaux d'enseignement cités. Les établissements désignés ont généralement reçu cinq ordinateurs personnels et le logiciel nécessaire à leur fonctionnement. Une trentaine d'autres ordinateurs ont par ailleurs été prêtés à des écoles de même niveau désireuses de les utiliser à des fins temporaires.

Bibliographie

Ecoulement du trafic dans les autocommutateurs

par Gérard Hebuterne. — Un vol. 16 × 24 cm, 264 pages, Editions Masson, Paris, 1985. Prix broché : 160 FF.

Ce livre se propose de faire une synthèse des concepts, problèmes et méthodes relatifs aux phénomènes de trafic dans les commutateurs du réseau téléphonique.

Il présente également la notion de trafic et les phénomènes relatifs : les concepts élémentaires du télétrafic ; phénomènes d'attente ou de blocage, comportement des usagers (lois d'arrivée des demandes, réactions aux pannes, etc.).

Tous ces éléments permettent de comprendre les problèmes d'écoulement de trafic spécifiques aux autocommutateurs : probabilités de blocage interne dans le réseau de connexion, capacité de traitement et temps de réponse de la commande, phénomènes de surcharge et mécanismes de régulation. Les méthodes d'évaluation de performances, adaptées au calcul des probabilités, sont développées, dans la limite d'un outillage mathématique qu'on s'est efforcé de garder modeste.

Enfin, quelques paragraphes montrent la vitalité de cette discipline toujours en mouvement, en exposant des sujets de recherche actuels (réseau multiservice, concepts de réarrangement, etc.).

Il touchera un large public :

- l'étudiant et le chercheur de la théorie des files d'attente ;
- l'ingénieur qui aborde le domaine des télécommunications ;
- l'exploitant, qui met en œuvre un commutateur ;
- le concepteur de commutateurs, ou l'ingénieur chargé de son dimensionnement.